**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 14 (1876)

**Heft:** 50

**Artikel:** [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-183942

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

etc., etc., était gris, mais là, parfaitement gris, eh bien! chez nous, il aura grande chance d'être acquitté.

Allez à Lausanne, assistez à une séance de la Municipalité et observez de quel poids immense pèsent les Blanc, les Noir, les Rouge, sur la balance des décisions de cette docte assemblée.

Ensin, nous arrivons à la couleur locale; celle-là change de nuance selon les latitudes, les pays, les mœurs et les usages. Pendant l'hiver, blanche en Russie, ocre de rue dans le Midi, d'un beau vert dans notre pays, mais pour le moment on ne peut nier qu'il fasse bien noir en Turquie.

La couleur locale du canton de Vaud est sans contredit le vert bouteille. Sur cette table je vois dominer les teintes dorées des bons vins vaudois; tous les verres sont pleins de cette belle liqueur au reslet brillant de la topaze, qui est le cachet de ce vin sans pareil, à nous si gracteusement offert par la Municipalité de ce beau et riche Montreux.

Mais attention, suivez mon conseil, allez-y avec prudence, n'en abusez pas, sans cela à force de caresser cette couleur locale et de vous en imprégner, vous ne trouveriez plus votre demeure, toutes les couleurs se mêleraient, se confondraient et vous ne seriez plus capables de distinguer vos amis, car j'ose espérer que chacun de nous a un ami à ses côtés; c'est ce qui prouve que quoiqu'il y en ait de tous les tons et de toutes les couleurs, la Société des Beaux-Arts a su conserver l'harmonie, et c'est à elle que je bois. »

La Revue interprète d'une manière peu bienveillante, pour ne pas dire plus, notre compte-rendu
de la représentation théâtrale du 30 courant; car
elle nous prête, à ce sujet, une intention que nous
n'avons jamais eue, celle de jeter le ridicule ou le
blâme sur nos représentants. On sait que dans sa
jolie comédie, intitulée la Camaraderie ou la Courte
échelle, Scribe fait une critique très juste et très
spirituelle des hommes politiques qui veulent parvenir à tout prix, et se font mutuellement la courte
échelle. Il prend pour type quelques ambitieux aspirant à l'honneur d'être député, et nous avons fait
remarquer que la pièce avait beaucoup égayé l'auditoire, vu la présence au parterre de nombreux
membres du Grand Conseil.

Quel crime abominable!...

Si, comme nous avons tout lieu de le croire, un de nos mandataires s'est reconnu dans les personnages de Scribe, et que son amour-propre ait été froissé par l'impitoyable vérité du tableau, nous en sommes bien innocent. Mais nous devons constater cependant que plusieurs de ces messieurs ont jugé la chose avec beaucoup plus d'esprit; car, dans un entr'acte, l'un d'eux disait à son collègue:

« Dis-donc, je crois bien qu'ils nous tâchent?...

— Ma foi, un peu, répondit l'autre en riant, ça ne fait rien, il y a bien du vrai.

La Revue fait ressortir à cette occasion notre qualité d'employé cantonal; est-ce que peut-être cette qualité exclurait l'indépendance des opinions?... Nous ne le pensons pas, et nous estimons trop nos autorités pour croire qu'elles ont besoin de s'entourer de créatures.

Il peut y avoir, il est vrai, des gens dont les convictions personnelles s'abstiennent et abdiquent sous l'empire de quelque attache officielle, ou qui, membres disciplinés d'un parti politique, attendent bénévolement le mot d'ordre. Nous n'avons jamais été et nous ne serons jamais de ceux-là. L. M.

#### ----

# Monsieur le rédacteur,

La petite anecdote racontée dans le N° 49 de votre journal, sur les commis d'exercices, m'en rappelle une autre, qui pourrait lui faire pendant.

C'était aussi un dimanche matin, aux exercices du dépôt sur Montbenon. Un chef de notre armée, s'adressant aux conscrits confiés à ses théories, leur donna l'explication suivante:

« Au commandement de : « halte! » on rapproche vivement le pied qui est par terre du pied qui est en l'air et on ne bouge plus!!! »

Je ne puis, en revanche, vous affirmer que cette théorie ait été mise en pratique. (Un abonné.)

# 

### Lo drapeau dão cosandãi.

On cosandâi (qu'on lào dit don oreindrâi dâi tailleu) avâi la concheince on bocon de travai. Quand l'allave ein dzorna, ne revegnai jamé vouaisu et trovave adé moïan de fourra on copé dézo son broustou. Se travaillive à l'hotô, l'étai onco bin mî a s'n'ése po se servi ein ami.

On dzo, ne sè trovâ rein bin; sè fourrà âo lhî et ma fâi fut bintout adrâi mau. Lo mâidzo dut veni po lo drôgâ on boquenet et po tâtsi dè lo gari; mâ cein n'allà pas tant rudo; lo pourro chenidre dè boque risquà bin dé passâ l'arma à gautse, et faille lo veillî âotrè la né po cein que ranquemélâvè, que fasâi dâi révo épouâireints et que fasâi dâi dzevattärès qu'on avâi adé couson dè lo vairè rebattâ que bas.

Onna né révà qu'on esquelette lài montrave on drapeau destrà grand qu'étâi fé avoué ti lè bocons que l'avâi z'âo z'u robâ (l'étâi sa concheince que sè reverîvè). Adon seimblià à noutra coo qu'on lo rebedoulave avau on pecheint dérupito, pe rappoo à cè drapeau, et cein lo tarabustà bin tant, que sè reveillà. Châve à grantès gottès. Adon sè peinsa : crayo bin qu'é mau fé dè tant robâ; cein mè baillè dè la couson et cein mè fâ mau à l'estoma; assebin, se pu mè gari, mè vé tatsî de férè la brâva dzein.

Ye fini pè sè gari et pè recoumeincî à terî l'âolhe, mâ cein lâi étâi rudo molési dè sè rateni, kà l'allugâvé adé clliâo pattès; et po teni bon, l'avâi de à s'n'ovrâi, à quoui l'avâi tot raconta: quand te mè vairé su lo balan d'einfatâ oquiè dézo mon gilet, te mè farè: « Noutron maitré!... Et lo drapeau!... » Cein allâ bin tandi cauquiè teimps; quand peinsavè